

PROCES VERBAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

Étaient présents: Mmes, MM. CHATRE Philippe, CHABRY Julien, CHARRIER Jérôme, BILLIEMAZ Gérard, CAPITAN Pascal, CHAUX Delphine, PERSIGNY André, SERVAJEAN Yolande, MORLANDET Marie-Christine, TRONCY Georges, LAMURE Sandra et DEMICHEL Nelly

Étaient absents excusés Mrs CHAUMENTIN Gilles, CAPITAN J.Paul

Secrétaire de séance : Mme SERVAJEAN Yolande

Le Quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV de la précédente réunion,
- Approbation Compte administratif 2023 Commune
- Approbation Compte de gestion 2023 Commune
- Vote des taxes directes locales,
- Vote des subventions aux associations,
- Vote du BP 2024 Commune
- délibération sur la fongibilité des crédits applicables au budget en M57
- Validation avenant Entreprise PALLUET pour les 2 logements
- Questions diverses

Le PV de la précédente réunion est approuvé. L'ordre du jour est alors abordé. Le Conseil municipal après délibération et à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE par 11 voix pour (Le maire ne participant pas au vote) le Compte administratif 2023 de la Commune présenté par la Conseillère déléguée Mme MORLANDET M.Christine et l'affectation du résultat. En fonctionnement l'excédent cumulé est de 288 497.33 € mais compte tenu du besoin à couvrir en investissement de 211 298.12 € l'excédent qui sera affecté au Compte 002 Excédent de fonctionnement dans le BP 2024 sera de 77 199.21 €. Pour l'investissement l'excédent cumulé de 183 444.64 € se retrouvera dans le BP 2024 au C/001 Excédent d'investissement.

APPROUVE à 12 voix pour, le compte de gestion du Receveur Municipal pour 2023 qui est conforme au compte administratif de la Commune

MAINTIEN les taux d'imposition comme en 2023

VOTE les subventions aux associations en décidant que le minimum des subventions fixé à 300 € depuis plus de 15 ans sera de 400 € à compter de 2024.

VOTE le BP 2024 à 12 voix pour, pour le budget communal qui s'équilibre en fonctionnement en dépenses et recettes à **974 064.78 €** et en section d'investissement dépenses et recettes à **930 607.80 €**

ACCEPTE de prendre la délibération pour la fongibilité des crédits en 2024

ACCEPTE l'avenant n°1 du lot 9 Entreprise PALLUET pour la fourniture de 2 bacs à douche dans les appartements de l'ancienne mairie.

QUESTIONS DIVERSES :

- Mme LAMURE Sandra demande à quand est prévue la fin des travaux des 2 logements. Normalement en Juin.
- Mme SERVAJEAN Yolande fait remonter la demande du boulanger pour débarrasser l'ancienne vitrine stockée dans son garage. Par ailleurs un bouc errant a atterri dans son terrain et a envahi son garage. Par ailleurs le boulanger souhaiterait savoir quand seront entrepris les travaux de la Salle de Bain.
- Mme LAMURE Sandra souhaite savoir si la date du dimanche 8 septembre irait pour une représentation de théâtre à la halle
- Mr CHARRIER Jérôme tient à préciser que la course du Dauphiné Libéré ne passera pas à Cordelle. Il recherche également des bénévoles pour La journée du 23 juillet dans le cadre de la semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui passe à Cordelle ce jour-là.

La séance est levée à 23 h 00

